



UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T. et U.G.I.C.T.- C.G.T. de BEZONS

Le 01.06.18

6 rue Parmentier – 95870 – BEZONS  
tel: 09.62.18.32.01- Fax : 01.39.47.03.38  
Courriel : ulcgt.bezons@orange.fr

## **SECTION SYNDICALE** **« ZEBRA APPLICATION »**

# **Non au licenciement de nos camarades**

6 d'entre nous sont convoqués, lundi 4 juin, à un entretien préalable à un licenciement. La direction met en avant des difficultés économiques qui d'après elle justifieraient la nécessité de licencier 20 % des ouvriers de l'entreprise.

Le directeur affirme qu'il n'a « rien à cacher », pourtant il n'a communiqué aux représentants du personnel aucun document comptable sur la situation de l'entreprise comme le lui demande la loi. Il voudrait que nous le croyions sur parole.

D'après ce qu'il dit, l'entreprise serait en difficulté depuis des années. Pourtant le dernier commissaire aux comptes qui a vérifié la validité des comptes de l'entreprise, refuse de se prononcer. Voilà ce qu'il disait en 2015 :

*« Nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image du résultat des opérations de l'exercice ».* Et depuis ?

Et depuis, plus rien, plus de publication de compte, malgré l'obligation légale. « Rien à cacher » dit-il... tu parles ! ce n'est plutôt « rien à déclarer ».

Nous ne croyons pas au motif économique. Par contre nous constatons que ces licenciements interviennent comme par hasard après les élections du personnel dans lesquelles une majorité d'ouvriers a choisi un délégué du personnel CGT.

Depuis des années, l'employeur nous fait faire des semaines de 40h mais ne nous paye que 35h. Nous avons décidé de ne plus accepter de le faire et au contraire nous avons demandé à l'employeur de nous verser notre dû. Nous en avons assez et nous avons décidé de nous faire entendre en commençant par choisir pour délégué le représentant de nos intérêts.

Et comme par hasard, les ouvriers licenciés sont tous à la CGT.

L'employeur a publié des critères sociaux, en fonction de l'âge, l'ancienneté, le nombre d'enfants et la polyvalence pour déterminer ceux qui seront licenciés, et comme par hasard, sont menacés de licenciements des ouvriers connus pour leur opinion indépendamment de ces critères.

Nous ne croyons pas au motif économique de ces licenciements. Au contraire nous pensons que l'employeur en profite pour faire un exemple afin d'intimider tout le monde. Nous ne nous laisserons pas faire.

**Refusons ce diktat, refusons de nous laisser intimider,  
refusons les licenciements.**

**Venez nous soutenir lundi 4 juin à partir de 7h  
devant l'entreprise ZEBRA application  
29 Bd Delambre à Bezons.**